



PROCES-VERBAL

du résultat de la consultation écrite des propriétaires concernant l'affectation du produit de la location de la chasse pour la période 2024 à 2033

En application de l'article L 429-13 du Code de l'environnement, les propriétaires des fonds situés sur le territoire communal de la chasse ont été consultés par écrit, en vue de l'affectation du produit de la location de la chasse pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

Par délibération du 14 avril 2023, le conseil municipal de la commune de Niederroedern a décidé de procéder à cette consultation par écrit.

Les propriétaires ont été informés que :

- ✓ La décision d'abandon doit être prise expressément et à la majorité des deux tiers des propriétaires représentant les deux tiers des surfaces chassables ;
- ✓ Le produit de la location est destiné par délibération du Conseil Municipal du 29/08/2023 à l'entretien des chemins ruraux

Les résultats de la consultation sont les suivants :

- Nombre de propriétaires concernés : 333
- Surface totale des terrains concernés : 5 418 532 m² / 541 ha 85 a 32 ca
- Nombre de propriétaires ayant décidé l'abandon : 224
- Surface globale appartenant à ces propriétaires : 3 856 190 m² / 385 ha 61 a 90 ca

En conséquence, le maire constate que la majorité requise est atteinte pour l'abandon du produit de la chasse à la commune.

Le présent procès-verbal sera affiché ce jour.

Fait à Niederroedern, le 01/09/2023

Le Maire

Denis DRION

